



VILLE DE SOLLIES PONT

# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 26 septembre 2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32

**Date de la convocation**  
17 septembre 2013

**Date d'affichage**  
19 septembre 2013

**Objet de la délibération**  
*Pôle services techniques –  
Service de l'urbanisme –  
Désignation de membres  
supplémentaires au comité  
consultatif de concertation  
pour l'élaboration du projet  
d'éco quartier sur le site des  
Laugiers Sud*

Vote pour à l'unanimité

**POUR : 32**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

L'an deux mille treize, le vingt-six septembre deux mille treize, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

**Étaient présents :**

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, DELGADO Alexandra, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martiné, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, KASPERSKI Christophe

**Procurations :**

BOTA Yasmine donne procuration à ARNAUDO Michèle,  
RIGAUD Catherine donne procuration à GARRON André,  
CHAUUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,  
ROUX Jean-Paul donne procuration à COQUAULT Jean-Pierre,  
CHASTAIGNET Elisabeth donne procuration à RIMBAUD Georges

**Absents :**

FOREST Marie-Paule

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Marie-Pierre CAPELA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Par délibération du 25 octobre 2012, le conseil municipal a créé le comité consultatif de concertation pour l'élaboration du projet d'écoQuartier des Laugiers sud et désigné ses membres. Par délibération du 16 mai 2013, la liste des membres a été complétée.

Il est rappelé que ce comité ne dispose pas de pouvoir décisionnel, mais participe à l'élaboration du projet en émettant des avis et des propositions. Il assure également un relais vis-à-vis de la population.

A ce jour, il est composé des membres suivants :

- le conseil municipal représenté par madame Ravinal (suppléante Mme Tréquatrin), monsieur Acrosse (suppléant monsieur Laureri), monsieur Boubeker (suppléant monsieur Roux), monsieur Luquand (suppléant monsieur Roche), monsieur Rimbaud (suppléant madame Chastaignet), Madame Marie-Pierre Capéla
- les associations syndicales d'arrosants des Laugiers et des Trois Pierres représentées respectivement par messieurs Jacques Even et Alain Marcel ou un membre désigné par le bureau,

- madame Laure Lagier, monsieur Francis Colle, monsieur Christian Raffin, monsieur André Lauréri, monsieur Louis Dutto, monsieur Simon Garfanini, madame Jeanine Boitelle, monsieur Georges Bauchièrre, monsieur Vincent Alves Dos Santos, monsieur Gilbert Marquès et monsieur Gérard Tourtour représentants des quartiers environnants,
- l'association des commerçants du centre ville représentée par un de ses membres,
- monsieur Raymond Biamonte et monsieur Dominique Boisteaux, représentants de la société civile.

Il est proposé au conseil municipal de désigner 2 nouveaux membres :

- Madame Michèle MARCEL,
- Monsieur Philippe JOSSO.

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2143-2

VU le Code de l'urbanisme,

VU les délibérations du 25 octobre 2012 et du 16 mai 2013,

**CONSIDERANT** la volonté d'associer les administrés les plus concernés par le projet à son élaboration,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **DESIGNE** deux nouveaux membres,

- Madame Michèle MARCEL,
- Monsieur Philippe JOSSO,

en qualité de membres du comité consultatif de concertation pour l'élaboration du projet d'éco-Quartier sur le site des Laugiers sud.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

02 OCT. 2013